

10^{ème} Prix arturbain.fr 2006

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Dijon – Hôtel de Ville – Place de la Libération - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 74 51 51
Responsables : François Rebsamen – Maire de Dijon, Pierre Pribetich – Adjoint délégué à l'urbanisme, aux grands projets urbains et à la politique de la ville

Présentateur : Pierre Pribetich

Organismes décisionnaires et financeurs : Ville de Dijon, le Grand Dijon (financement de l'installation des transports urbains)

Propriétaire du site : Ville de Dijon

Description de l'opération : La Place de la Libération au cœur de Dijon face au Palais des Ducs de Bourgogne est une des dernières places royales réalisée par Jules Hardouin Mansart en 1689. Dès son installation en 2001, la municipalité a transformé la place de la Libération (4680m²), qui n'était qu'un parking, en lieu de vie accueillant des terrasses, des marchés et des manifestations collectives temporaires.

La fréquentation de la place par le public a confirmé l'intérêt de cette reconversion conduisant à réaliser un aménagement de qualité plus en rapport avec son environnement prestigieux et à offrir un élargissement des surfaces piétonnes dans le cadre du programme de piétonisation du centre ville et de partage de l'espace public.

Equipe pluridisciplinaire

Assistant maître d'ouvrage : Anne Labroille (architecte), Agence Wilmotte.

Maître d'oeuvre :

Gilbert Laforgue (Dgst), Jacques Vaussanvin (directeur), Bernard Leimbacher (chef de projet), Services Technique de la ville de Dijon.

BET structure : A. Ferland, CEBTP.

Fontainerie : M. Gounard, ATF.

Mise en lumière : Mme Da Silva, LIGHTEC.

LA PLACE DE LA LIBERATION, Dijon (21)

1689



2006



2 aujourd'hui



Qualité architecturale :

- La composition architecturale s'appuie sur trois **fontaines sèches** de longueurs différentes dans l'alignement des rues adjacentes : Vauban, Bons enfants et Palais.
- Le traitement de l'ensemble de la place dans un même plan avec le **même matériau** (pierre de Comblanchien) donne de l'unité.
- Un jeu de **calepinage** au sol permet de différencier les usages (navette de transport, desserte, terrasses...).
- La **mise en lumière** des façades et celle des jeux d'eau, volontairement minimaliste, anime la place la nuit venue.
- Un **mobilier extérieur** dessiné spécifiquement pour la place ainsi que l'uniformisation des parasols, participent à l'unité du lieu et à sa mise en valeur.

Qualité de vie sociale :

- Les terrasses de cafés et de restaurants font de la place un lieu très fréquenté par des **populations variées** (touristes, étudiants, actifs, retraités...).
- Les manifestations collectives temporaires (marché de Noël, jardin éphémère, concerts...) sont possibles par la couverture des bassins rendant l'espace offert beaucoup plus vaste.
- Les jeux d'eau constituent une **attraction** très appréciée notamment des enfants.
- Le projet a fait l'objet d'une **large concertation** permettant à de nombreux Dijonnais de s'exprimer sur le sujet (réunions publiques, exposition, film 3D...) Après réalisation, la communication s'est poursuivie autour des différents usages de la place.

Respect de l'environnement :

- **Récupération et recyclage** des eaux des fontaines.
- **Suppression du stationnement** et circulation limitée aux accès riverains et livraisons.
- Desserte de la place par une **navette électrique** gratuite de transport en commun.